

Pour citer cet article :

Amélie COULBAUT-LAZZARINI et Guillaume BAILLY, « Les territoires d'innovation, un champ de recherche transdisciplinaire qui invite à la coopération », *K@iros* [En ligne], 4 | 2020,
URL : <http://revues-msh.uca.fr/kairos/index.php?id=494>



La revue *K@iros* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

L'Université Clermont Auvergne est l'éditeur de la revue en ligne *K@iros*.

LES TERRITOIRES D'INNOVATION, UN CHAMP DE RECHERCHE TRANSDISCIPLINAIRE QUI INVITE À LA COOPÉRATION

Territories of Innovation, a Field of Transdisciplinary Research that Invites Cooperation

Amélie COULBAUT-LAZZARINI et Guillaume BAILLY

Ces regards croisés transdisciplinaires sur les territoires d'innovation offrent un ensemble de points de vue tout à fait éclairants sur la variété des dispositifs mis en place et leur genèse, de leur modélisation, conceptualisation à leur réalisation effective. Les décalages saisissants entre le projet imaginé puis parfois survalorisé par l'approche marketing se heurtent à la réalité de l'expérimentation, de la transposition de l'utopie sur le terrain, dans une dynamique permanente de friction et d'appropriation, qu'elle soit cognitive, politique, technique. Dans ce numéro, nous posons la question de l'émergence de nouvelles formes de discours dans le processus de fabrique du territoire d'innovation. Les différentes contributions soulignent bien cette dynamique. Au-delà de l'effet de mode, il s'agit plus d'un processus de revendication continu de la dynamique territoriale où chaque collectivité, groupe d'acteurs participe à la coopération territoriale liée à la mondialisation dont l'innovation devient le moteur de l'action. De l'innovation éclot l'initiative fédérative ou le contrepouvoir, qu'il s'agisse d'un phénomène descendant ou ascendant. L'innovation naît parfois de la controverse.

Nina Aubry (article n°3) démontre ainsi que la revendication territoriale est productrice d'innovation sociale. Cette dernière s'exprime à travers la mobilisation d'un capital social important qui donne de la portée à l'expression de besoins sociaux insatisfaits, en réponse à un discours dominant : celui de la métropolisation. Les frontières de ces nouveaux territoires d'innovation répondent à des ajustements perpétuels et subtils, des arbitrages nés des interactions sociales qui infléchissent de possibles trajectoires de développement.

Alexandre Grondeau (article n°2) revient très justement sur le contexte de la dynamique concurrentielle internationale pour présenter les dispositifs promotionnels des politiques publiques. La labellisation et le sens de la communication affirment ainsi la spécificité des territoires de l'innovation pour assurer leur visibilité et en faire des places fortes de la hiérarchie urbaine internationale. La cible marketing est

la même : entrepreneurs, créatifs et investisseurs. Ce ciblage qui modèle et redessine par la sélection des quartiers entiers de métropoles ne correspond que partiellement à une réalité plurielle plus complexe qui pose la question de la place des populations les moins favorisées au cœur du territoire d'innovation. Les contrastes de la métropole duale dans le paysage sont parfois saisissants et la question des vitesses de développement et de justice sociale se pose profondément. C'est là tout le paradoxe sur lequel revient l'auteur. Les images médiatiques élaborées, très positives sont de moins en moins questionnées sur leur réalité alors que les ruptures sociospatiales s'accroissent. Se pose alors la question de la résolution de ces ruptures et du mode de gouvernance approprié qui produit et réduit à la fois cette dichotomie entre la production des images et la dualité des réalités observées. La question de la légitimité du processus d'innovation et de ses effets induits est une question centrale qu'il est possible d'aborder sous l'angle de la géographie politique. Si les décalages, les déséquilibres se révèlent trop importants entre les concepteurs de projets, les lobbies qui les portent, les décideurs politiques et les usagers/citoyens, alors les conséquences économiques et sociales peuvent être génératrices de tensions et de contradictions indépassables.

Lionel Cauchard, Romain Solé-Pomié, Olivier Bonin (article n°4) nous invitent d'ailleurs à réfléchir à la notion de démocratie dialogique laissant davantage la place à des formes de coconstructions de l'innovation fondées sur des besoins plus réalistes qu'idéalisés et orientés et surtout intelligibles et partagés, plus conformes à une pluralité d'entités émergentes. Cette approche n'est, à ce titre, possible, qu'à condition de fournir à chaque partie prenante des grilles de lecture claires du processus d'innovation. La méthodologie proposée peut dans ce cadre être transposée à tout type d'expérimentation pour en saisir les logiques, les enjeux, tout au long du processus d'innovation, du concept à sa réalisation. Pour les pouvoirs publics, l'enjeu est crucial, car la mise en lumière de ce processus d'innovation peut donner ou redonner du sens au rôle des pouvoirs publics vis-à-vis des lobbies porteurs d'initiatives et ayant la puissance financière pour réaliser les ouvrages. Ce regard distancié autorise une possible marge de manœuvre des pouvoirs publics vis-à-vis de l'innovation déployée sur le territoire dans un contexte d'incertitude où il est possible d'infléchir la trajectoire engagée sur le territoire si elle s'avère éthiquement discutable, contestable ou améliorable. Les modalités du processus de diffusion de l'innovation sont liées à la configuration géographique de l'armature urbaine, mais pas exclusivement.

Comme l'indiquent Guillaume Lacquement et Pascal Chevalier (article n°5), l'initiative se diffuse aussi selon les spécificités de la configuration spatiale locale et dépend aussi de l'inégale densité du tissu entrepreneurial et associatif. Il existe pour les auteurs de multiples formes de l'action locale au sein du GAL du Pays méditerranéen qui tirent leurs spécificités d'une stratégie plus générale à l'échelle du territoire de coopération. Cette dernière vise par la programmation à cibler les ressources, à mobiliser et valoriser tout en générant activités et emplois. De ce point de vue, l'innovation est aussi perçue comme un facteur de transformation positive et ascendante dont les effets bénéficient à la collectivité dans son ensemble. Ceci tient à l'équilibre

des forces en présence dans le jeu de la gouvernance entre les logiques descendantes et ascendantes des parties prenantes.

Enfin, les travaux de Mohamed Boustane (article n°6) soulignent bien que dans un processus d'innovation tout verrouillage programmatique descendant peut être en définitive contreproductif et jugé illégitime malgré des moyens engagés. L'innovation entre en contradiction avec la logique escomptée pour finalement desservir un territoire en déclin économique à la recherche d'un second souffle. Le processus de fabrique du nouveau cluster dédié à l'industrie automobile de l'AFZ répond bien plus à une logique de gouvernementabilité plus que de gouvernance au détriment de la communauté locale supposée bénéficier des effets escomptés.

Croisement disciplinaire réflexif et perspectives

Au final, des effets communicationnels aux effets urbanistiques, les territoires d'innovation étudiés et définis selon différents prismes par les auteurs de ce numéro thématique révèlent une nécessité commune à tout territoire ou groupe social : la prise en compte de tous et de chacun, dans une optique de coopération et de co-construction, impliquant une gouvernance établie pour le bien commun. Le passage de l'utopie à la réalité ne semble pouvoir s'affranchir de la notion de reliance (Morin 1990), entre les objectifs, les territoires, les parties prenantes. Et de penser avec Gorz, dont Frédéric Couston présente deux recensions, que ces territoires se heurtent à une idéologie de la domination, alors que leur avenir pourrait être celui de la liberté et de l'émancipation, fondé sur une pensée holistique dans laquelle l'environnement, naturel comme social, prendrait toute sa place. De nombreux travaux universitaires convergent à ce titre en ce sens dans de nombreux champs disciplinaires : depuis la sociologie, discipline proche de celles mobilisées dans ce numéro, les travaux déjà relativement anciens de Bolle de Bal (2013) exposent l'importance de la reliance, pour reconstruire les liens humains fondamentaux ; plus éloignée, l'éthologie, avec des travaux comme ceux de Horner *et al.* (2016), enseignent également l'importance de la coopération, au travers d'une étude chez les chimpanzés, ou ceux de Jarett *et al.* (2017), qui montrent comment la coopération chez les coléoptères permet à l'espèce de se développer plus rapidement.

La coopération peut se révéler de plusieurs ordres, de plusieurs niveaux. À un niveau interpersonnel, les nombreux travaux en praxéologie motrice initiés par Parlebas puis ses disciples (Bordes *et al.*, 2007 ; Parlebas, 1981) établissent l'efficacité de la sociomotricité pour une coopération durable : les liens créés entre des individus par les actions motrices faites ensemble perdurent bien au-delà des situations qui les ont générées. Dugas ou Legrand (Dugas, 1999 ; Legrand *et al.*, 2017) en montrent les effets sur les interactions interindividuelles dans des classes scolaires : les activités de coopération motrice renforcent le nombre de liens positifs entre les individus, à l'inverse d'autres types d'activités. Ces recherches enseignent comment faire ensemble apprend à mieux vivre ensemble.

La coopération peut également s'appliquer à l'individu lui-même, à un niveau intrapersonnel. En effet, en chaque individu, Ruiz, reprenant la pensée toltèque, aborde l'idée de la coopération du corps, du cœur et de l'esprit (Ruiz, 2000). Il ne s'agit pas là d'introduire une nouvelle trinité, ajoutant une extension au dualisme cartésien (Descartes, 2000, édition originale 1664), mais de comprendre comment la coopération intrapersonnelle fonde l'harmonie, base d'une ouverture vers la coopération interpersonnelle et le vivre ensemble. Ces éléments renvoient intimement aux valeurs humaines portées par les individus, ainsi qu'aux identités, individuelles ou collectives qui en découlent et qui peuvent poser la base de nouvelles gouvernances dans les territoires d'innovation.

De très nombreux auteurs, issus de multiples champs scientifiques, se sont intéressés à cette notion des valeurs humaines et à leur lien entre soi et autrui. Wylleman (1950 ; p. 243) rappelle que « l'être-avec-autrui [qui] est bien l'aspect le plus important de notre être-au-monde ». Château (1985), évoque ce lien entre l'intra et l'interindividuel à travers la notion de valeurs humaines, qui sourdent « des profondeurs les plus intimes de la personne [...] des valeurs qui ne puissent plus être mises en doute parce qu'elles sont inhérentes à notre être » (p. 17) et sont ce qui nous projette vers autrui. During (2000) ou Attali *et al.* (2004) actualisent ces réflexions dans le champ des sciences et techniques des activités physiques et sportives, en interrogeant la place et le rôle des valeurs dans les interactions interindividuelles dans différents types de situations. Ces valeurs humaines, fondamentales dans les interactions se prolongent au travers de la construction d'identités, socle d'un modèle de société que les territoires d'innovation peuvent permettre de construire.

Par ailleurs, il nous paraît intéressant de rappeler les liens entre valeurs et territoires, puisqu'un territoire « n'existe que construit et chargé de valeurs par les hommes » (Bavoux, 2002, p. 147). Cet ancrage humain du territoire, qui lui confère son sens (Raffestin, 1980), permet là encore d'affirmer la prégnance des liens, de « l'homme spatial » (Lussault, 2007) à l'intelligence territoriale (Masselot, 2014).

Enfin, pour revenir à l'origine de notre réflexion sur ces liens nécessaires, nous souhaitons apporter quelques éléments complémentaires sur la notion de reliance. D'abord, la reliance qui fait des arbres et des environnements naturels des écosystèmes, des sociétés naturelles (Hallé, 2011, 2005 ; Wohlleben, 2017). Celle qui permet aux individus, arbres, champignons qui composent ces sociétés naturelles de communiquer, d'interagir, de se protéger. Cette reliance permet de comprendre la puissance des liens, des relations de coopération pour la santé et la pérennité d'un écosystème comme d'une société. Appliquée à l'homme, elle se trouve au cœur de la pensée toltèque évoquée plus haut, avec Ruiz (2000, *op. cit.*), qui permet d'ouvrir la voie vers des relations harmonieuses. Élargie à une dimension sociétale, qui est notre projet ici, c'est la pensée d'Edgar Morin (Morin and Wolton, 2011) qui guide notre acception de la reliance. La mise en rapport et en lien des individus autant que des champs scientifiques, pour ne pas dire des disciplines académiques, sa manière de faire tomber les cloisons ou de s'en affranchir, pour ne retenir que les liens, voilà qui nous paraît

une base essentielle pour asseoir notre vision des territoires d'innovation, complétée par les travaux de Gorz (2019) pour une perspective systémique et symbiotique.

Afin d'ouvrir l'horizon réflexif, nous souhaitons revenir sur une considération anthropologique évoquée par Candau (2012). L'auteur indique que la survie de l'espèce humaine passe par une coopération ouverte génératrice d'innovation. Cette ligne d'horizon mérite réflexion dans la mise en place des stratégies de gouvernance d'acteurs. La capacité à innover s'inscrit de fait sur des territorialités à géométrie variable, non circonscrites à un périmètre fixé, immuable, formé du même collectif d'acteurs qui s'essoufflerait dans le processus créatif, figé théoriquement également par une stabilisation des enjeux de pouvoir au sein du collectif mobilisé (stabilité géopolitique locale, logique descendante, verrouillage décisionnel). La pertinence de l'assise territoriale des territoires d'innovation, mouvante, correspondrait davantage à une logique de briques telle qu'observée sur d'autres terrains (Bailly et Coulbaut-Lazzarini, 2018).

Les territoires d'innovations forment avant tout un système. Ils suivent une logique réticulaire à l'intérieure de laquelle, comme l'indique Hamdouch (2008), le jeu d'acteurs de l'État, des collectivités, des entreprises dépasse les frontières d'une aire pour former de multiples configurations territoriales. Ces recompositions s'inscrivent à plusieurs échelles entremêlées et dont les délimitations varient au fil du temps. Ces mutations se combinent à une transformation des discours.

Le processus communicationnel confère l'identité éphémère du projet, dont les contours sont façonnables à souhait au gré des changements de stratégie d'acteurs d'un système ouvert. Il précède, accompagne et suit les aménagements territoriaux. À ce titre, tout projet urbain innovant en construction s'offre en spectacle à la ville sur les chantiers mêmes des opérations, à grand renfort de signalétique. On voit bien là tout l'intérêt d'un regard croisé des deux disciplines mobilisées dans ce numéro.

En tant que marque, le territoire d'innovation, alors original et identifiable, devient transposable : un concept propre à un ensemble de « terres d'innovations » où pouvoirs politiques, industriels et économiques se concentrent et convergent par réciprocité d'intérêts pourtant stables sur le long terme, mais parfois éphémères dans leur dynamiques internes.

Cet éclairage croisé sur les territoires d'innovation montre bien la complémentarité des disciplines que sont l'aménagement du territoire et l'information-communication, au regard des enjeux discutés ici.

Bibliographie

- ATTALI, Michel, Liotard, Philippe, Saint-Martin, Jean, et Chapron, Tony (2004), *Le sport et ses valeurs*, Paris, La Dispute, 210 p.
- BAILLY, Guillaume, et Coulbaut-Lazzarini, Amélie (2018), « La réplication de démonstrateurs comme moteurs d'une nouvelle forme de production d'écosystèmes territoriaux ? », in Didier Despond, et Ingrid Nappi-Choulet (dir.), *Territoires intelligents : un modèle si*

- smart ?*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, coll. « Villes et territoires », p. 123-135.
- BAVOUX, Jean-Jacques (2002), *La géographie : Objets, méthodes, débats*, Paris, Armand Colin, 176 p.
- BOLLE DE BAL, Marcel (2003), « Reliance, déliance, liance : émergence de trois notions sociologiques », *Sociétés*, vol. 2, n° 80, p. 99-131.
- BORDES, Pascal, Collard, Luc, et Dugas, Éric (2007), *Vers une science des activités physiques et sportives. La science de l'action motrice*, Paris, Vuibert, 261 p.
- CANDAU, Joël (2012), « Pourquoi coopérer », *Terrain, Anthropologie & sciences humaines*, n° 58, p. 4-25.
- CHÂTEAU, Jean (1985), *L'humanisation ou les premiers pas des valeurs humaines*, Bruxelles, Éditions Mardaga, 257 p.
- DUGAS, Éric (1999), *Transfert d'apprentissage dans des situations psychomotrice et sociomotrice en fonction de plusieurs modalités pédagogiques. Étude expérimentale en situation de terrain sur des classes mixtes de cours moyen à l'école élémentaire*. Thèse, Université Paris 5.
- DURING, Bertrand (2000), *La Crise des pédagogies corporelles*, Paris, Éditions du Scarabée, 280 p.
- GORZ, André (2019), *Éloge du suffisant*, Paris, Presses universitaires de France, 92 p.
- GORZ, André (2019), *Penser l'avenir. Entretien avec François Noudelmann*, Paris, La Découverte, 116 p.
- HALLE, Francis (2005), *Plaidoyer pour l'arbre*, Arles, Actes Sud, 216 p.
- HALLE, Francis (2011), *Du bon usage des arbres*, Arles, Actes Sud, 96 p.
- HAMDOUCH, Abdelilah (2008) « Conceptualizing innovation clusters and networks », Communication au colloque *The Spirit of Innovation III, Innovation Networks*, Tacoma, Washington, 14-16 May. [En ligne] URL : <https://rrifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2008/04/hamdouch-innovationclusters-tacoma-seattlemay2008-final.pdf>
- HORNER, Victoria, Carter, J Devyn, Suchak, Malini, et De Waal, Frans B.M (2011), « Spontaneous prosocial choice by chimpanzees », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 108, n° 33, p. 13847-13851.
- JARRETT, Benjamin J.M., Schrader, Mathiew, Rebar, Darren, Houslay, Thomas M, et Kilner Rebecca M (2017), « Cooperative Interactions within the Family Enhance the Capacity for Evolutionary Change in Body Size », *Nature Ecology & Evolution*, vol. 1, n° 7, article n°0178. [En ligne] <https://doi.org/10.1038/s41559-017-0178>. URL : <https://www.nature.com/articles/s41559-017-0178>
- LEGRAND, Marc, Dugas Éric, Meziani Martial, et Collard Luc (2017), « Interactions et mise en jeu corporelle à l'école. Le cas d'élèves en difficulté d'adaptation motrice », *Cah. Int. Psychol. Soc.*, n°114-115, p. 157-188.
- LUSSAULT, Michel (2007), *L'Homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Le Seuil, 363 p.
- MASSELOT, Cyril (2014), « Information et communication territoriales. Approches croisées ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 5. [En ligne]

URL: <http://journals.openedition.org/rfsic/1007>.

MORIN, Edgard, et Wolton, Dominique (2011), « Grand entretien », *Hermès Rev.*, vol. 2, n°60, p. 241–254 [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2011-2-page-241.htm>.

PARLEBAS, Pierre (1981), *Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice*, Paris, INSEP, 317 p.

RAFFESTIN, Claude (1980), *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Librairies techniques, 249 p.

RUIZ, Miguel (2000), *Les quatre accords toltèques. La voie de la liberté personnelle*, Genève, Éditions Jouvence, 128 p.

WOHLLEBEN, Peter (2017), *La Vie secrète des arbres*, Paris, Les Arènes, 366 p.

WYLLEMAN, André (1950), « L'élaboration des valeurs morales », *Rev. Philos. Louvain*, n° 48, p. 239–246.